

Démarche : Formulaire de demande de carte professionnelle de conducteur de voiture de transport avec chauffeur (VTC) par examen

Organisme : Bureau des taxis, VTC et VMDTR

## Identité du demandeur

|          |                      |
|----------|----------------------|
| Email    | <input type="text"/> |
| Civilité | <input type="text"/> |
| Nom      | <input type="text"/> |
| Prénom   | <input type="text"/> |

## Formulaire

Vous souhaitez effectuer une demande de carte professionnelle de conducteur de voiture de transport avec chauffeur (VTC) après avoir réussi l'examen VTC

**Avertissement légal : Article 441-1 et 441-2 du code pénal**

Toute fraude sera signalée au procureur de la République et fera l'objet de poursuites judiciaires. Le délit de faux ou d'usage de faux est puni de 3 ans d'emprisonnement et de 45 000 € d'amende. Lorsque le faux concerne un document délivré habituellement par une administration (comme une carte d'identité, un passeport, une carte Vitale, etc.), les peines sont portées à 5 ans d'emprisonnement et 75 000 € d'amende. Les personnes qui fabriquent et utilisent de faux documents encourrent les mêmes sanctions.

**Indiquez votre département de résidence actuelle**

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ 01 - Ain

☐ 02 - Aisne

☐ 03 - Allier

☐ 04 - Alpes-de-Haute-Provence

☐ 05 - Hautes-Alpes

☐ 06 - Alpes-Maritimes

☐ 07 - Ardèche

☐ 08 - Ardennes

☐ 09 - Ariège

☐ 10 - Aube

☐ 11 - Aude

## Formulaire de demande de carte professionnelle de conducteur de voiture de transport avec ch

- ☐ 12 - Aveyron
- ☐ 13 - Bouches-du-Rhône
- ☐ 14 - Calvados
- ☐ 15 - Cantal
- ☐ 16 - Charente
- ☐ 17 - Charente-Maritime
- ☐ 18 - Cher
- ☐ 19 - Corrèze
- ☐ 21 - Côte-d'Or
- ☐ 22 - Côtes-d'Armor
- ☐ 23 - Creuse
- ☐ 24 - Dordogne
- ☐ 25 - Doubs
- ☐ 26 - Drôme
- ☐ 27 - Eure
- ☐ 28 - Eure-et-Loir
- ☐ 29 - Finistère
- ☐ 2A - Corse-du-Sud
- ☐ 2B - Haute-Corse
- ☐ 30 - Gard
- ☐ 31 - Haute-Garonne
- ☐ 32 - Gers
- ☐ 33 - Gironde
- ☐ 34 - Hérault
- ☐ 35 - Ille-et-Vilaine
- ☐ 36 - Indre
- ☐ 37 - Indre-et-Loire
- ☐ 38 - Isère
- ☐ 39 - Jura
- ☐ 40 - Landes
- ☐ 41 - Loir-et-Cher
- ☐ 42 - Loire
- ☐ 43 - Haute-Loire
- ☐

## Formulaire de demande de carte professionnelle de conducteur de voiture de transport avec ch

- ☐ 45 - Loiret
- ☐ 46 - Lot
- ☐ 47 - Lot-et-Garonne
- ☐ 48 - Lozère
- ☐ 49 - Maine-et-Loire
- ☐ 50 - Manche
- ☐ 51 - Marne
- ☐ 52 - Haute-Marne
- ☐ 53 - Mayenne
- ☐ 54 - Meurthe-et-Moselle
- ☐ 55 - Meuse
- ☐ 56 - Morbihan
- ☐ 57 - Moselle
- ☐ 58 - Nièvre
- ☐ 59 - Nord
- ☐ 60 - Oise
- ☐ 61 - Orne
- ☐ 62 - Pas-de-Calais
- ☐ 63 - Puy-de-Dôme
- ☐ 64 - Pyrénées-Atlantiques
- ☐ 65 - Hautes-Pyrénées
- ☐ 66 - Pyrénées-Orientales
- ☐ 67 - Bas-Rhin
- ☐ 68 - Haut-Rhin
- ☐ 69 - Rhône
- ☐ 70 - Haute-Saône
- ☐ 71 - Saône-et-Loire
- ☐ 72 - Sarthe
- ☐ 73 - Savoie
- ☐ 74 - Haute-Savoie
- ☐ 75 - Paris
- ☐ 76 - Seine-Maritime
- ☐ 77 - Seine-et-Marne
- ☐

## Formulaire de demande de carte professionnelle de conducteur de voiture de transport avec ch

- ☐ 79 - Deux-Sèvres
- ☐ 80 - Somme
- ☐ 81 - Tarn
- ☐ 82 - Tarn-et-Garonne
- ☐ 83 - Var
- ☐ 84 - Vaucluse
- ☐ 85 - Vendée
- ☐ 86 - Vienne
- ☐ 87 - Haute-Vienne
- ☐ 88 - Vosges
- ☐ 89 - Yonne
- ☐ 90 - Territoire de Belfort
- ☐ 91 - Essonne
- ☐ 92 - Hauts-de-Seine
- ☐ 93 - Seine-Saint-Denis
- ☐ 94 - Val-de-Marne
- ☐ 95 - Val-d'Oise
- ☐ 971 - Guadeloupe
- ☐ 972 - Martinique
- ☐ 974 - La Réunion

### Informations personnelles

#### Civilité

☐ Mme

☐ M.

#### Nom de naissance

#### Nom d'usage

#### Prénom(s)

#### Né(e) le

# Formulaire de demande de carte professionnelle de conducteur de voiture de transport avec chauffeur

Pays de naissance

Ville de naissance

Nom du père

Prénom du père

Nom de naissance de la mère

Prénom de la mère

Adresse de résidence

## Coordonnées

Téléphone portable

Adresse mail

## TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REJETÉ

**Je certifie l'exactitude des renseignements portés sur le présent formulaire, ainsi que l'authenticité des documents joints.**

Article 441-6 du code pénal :

Le fait de se faire délivrer indûment par une administration publique (...) par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 € d'amende.

Article 441-7 du code pénal :

Indépendamment des cas prévus au présent chapitre, est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende le fait :

1° d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts (...)

2° de faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié. (...)

Conformément à l'article L. 3120-2-2 du Code des transports, l'exercice de la profession de conducteur de voiture de transport avec chauffeur nécessite d'être titulaire d'une carte professionnelle délivrée par l'autorité administrative.

Cette carte est délivrée par le préfet de votre lieu de domicile.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Le

## Pour obtenir votre carte professionnelle, vous devez joindre les documents suivants au format .pdf ou .jpeg :

Afin d'éviter un allongement des délais de traitement de votre dossier, une attention particulière doit être portée à la qualité des fichiers transmis

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Copie de RECTO de la pièce d'identité en cours de validité

- Carte nationale d'identité
- Passeport
- Titre de séjour à l'adresse de domicile dans le département, sans mention restrictive à l'exercice de l'activité de conducteur de VTC

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Copie du VERSO de la pièce d'identité en cours de validité

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Copie du RECTO du permis de conduire en cours de validité

- Permis de conduire de catégorie B français, ou délivré par un autre Etat membre de l'UE enregistré au FNPC, en cours de validité et non affecté par le délai probatoire pour l'entrée initiale dans la profession

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Copie du VERSO du permis de conduire en cours de validité

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Copie du justificatif de domicile du conducteur dans le département de moins de 3 mois

- Quittance de loyer
- Facture d'eau, ou échéancier de facturation d'eau, de gaz ou électricité
- Avis d'impôt sur les revenus

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Si hébergement par tiers, joindre la copie du RECTO de la pièce d'identité de l'hébergeant en cours de validité

- Carte nationale d'identité
- Passeport
- Titre de séjour à l'adresse de domicile dans le département

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Si hébergement par tiers, joindre la copie du VERSO de la pièce d'identité de l'hébergeant en cours de validité

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Si hébergement par tiers, joindre la copie de l'attestation d'hébergement de l'hébergeant

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Si hébergement par tiers, joindre le justificatif de domicile de l'hébergeant de moins de 3 mois

## Formulaire de demande de carte professionnelle de conducteur de voiture de transport avec ch

- Quittance de loyer
- Facture d'eau, ou échéancier de facturation d'eau, de gaz ou électricité
- Avis d'impôt sur les revenus

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Copie de la photo d'identité

La photo d'identité doit être aux normes de l'ANTS : format 35 x 45mm, fond uni, de couleur claire (pas de fond blanc), tête nue, visage découvert

Le fichier transmis doit être impérativement au format JPEG

Toute photo non conforme sera rejetée et fera l'objet d'une nouvelle demande

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Copie de la signature

La signature doit être faite avec un stylo NOIR, sur un fond blanc

Le fichier transmis doit être impérativement au format JPEG

Toute image non conforme sera rejetée et fera l'objet d'une nouvelle demande

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Copie du certificat médical (CERFA n° 14880\*02) établi depuis moins de 2 ans, délivré par un médecin agréé par une préfecture, avec la mention VTC cochée, ainsi que l'aptitude à la conduite de véhicules du "groupe lourd" pour le CERFA n° 14880\*02

[https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa\\_14880.do](https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_14880.do)

## Informations sur l'examen

Indiquez le département de la CMA dans laquelle vous avez passé l'examen VTC

### J'atteste sur l'honneur avoir réussi l'examen VTC en CMA

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Copie de l'attestation d'admission à l'examen VTC (théorique et pratique)